



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 1^{er} juin à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 26 mai, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA M. LEONETTI, Mme SIMONPIETRI, Mme GIACOMETTI Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	M. le Maire
M. ARESU	à	Mme OTTAVY
M. CAU	à	M. VANNUCCI
Mme BERNARD	à	Mme NADAL
Mme FELICIAGGI	à	Mme VILLANOVA
M. CIABRINI	à	M. LUCIANI
Mme RICHAUD	à	Mme GRIMALDI D'ESDRA

Etaient absents :

M. RENUCCI, Mme GUIDICELLI, M. FALZOÏ, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	39
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 1^{er} juin 2015

Délibération N°2015/158

Avenant n°1 au marché n°14/022 relatif au marché de travaux pour le réaménagement des exutoires pluviaux des Cannes et des Salines

Lot 1 : Réaménagement de 3 exutoires (Rue des Cannes jusqu'à la mer, Rue Jean Lluís jusqu'à la mer, Avenue Maréchal Juin jusqu'à la mer)

Autorisation de signer et exécuter l'avenant

M. le Maire expose à l'assemblée :

Par délibération n°2014/51 en date du 06 mars 2014, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché relatif aux travaux pour le réaménagement des exutoires pluviaux des Cannes et des Salines (Lot 1 : Réaménagement de 3 exutoires, Lot 2 : Mise en œuvre d'un fonçage et ressuyage aux Cannes).

Le marché 14/022 concernant le lot 1 a été conclu avec le groupement d'entreprises solidaires RAZEL-BEC / RAFFALLI / TERRACO représenté par le mandataire RAZEL-BEC sis à 06513 CARROS CEDEX pour un montant HT de 6 684 509.91 €.

Le présent avenant a pour objet d'adapter le marché de travaux du lot 1 suite à des travaux rendus nécessaires par des contraintes ou aléas divers d'ordre essentiellement géotechnique ou imposés par des contraintes de service ou d'exploitation de réseaux structurants (GDF / EDF).

Il s'agit principalement de sujétions techniques nouvelles que l'on peut classer en 4 catégories:

A - Modifications liées à la géotechnique pour un montant de 588 144.56 € HT

- Des purges d'ouvrages enterrés principalement des blocs d'enrochements ou des fondations de constructions anciennes ont été nécessaires pour la réalisation des batardeaux de palplanches.

- Des installations complémentaires de pompage des eaux dans les terrassements ont été nécessaires du fait de débits plus importants que ce qui avait été prévu lors des campagnes de reconnaissance.

- Des modifications des ouvrages à réaliser ont été nécessaires afin d'intégrer les dimensions des fondations des immeubles au droit de la rue des Cannes.

B - Modifications liées au phasage de l'exécution générale pour un montant de 215 121.50 € HT

L'avancement des travaux GDF sur la nouvelle conduite de desserte du gaz n'a pas permis de permettre la condamnation d'une conduite de gaz au droit des voies ferrées aux dates prévues. Afin d'éviter un arrêt de chantier de plusieurs mois, il a fallu inverser les phases de réalisation des exutoires de Lhuis et Cannes (extrémités puis partie centrale au lieu de l'inverse).

Des adaptations du projet ont été nécessaires :

- Modification des études d'exécution (plans et notes)
- Configuration modifiée des déviations de chaussées provisoires
- Nécessité d'intégrer des zones de raccordements coulées en place

C - Des demandes complémentaires de tiers pour un montant de 114 220.80 € HT

- Concessionnaires (sondages, protections complémentaires, renforcement des traversées..)
- Réseaux ville en traversée.
- DDE-SQEL demandes complémentaires d'installations

D - Evaluation des quantités pour un montant de – 22 306.64 € HT

Le marché étant établi au bordereau des prix, les métrés définitifs amènent à des variations en plus ou moins du montant initial qu'il convient de régulariser. Cet avenant d'un montant total de 895 180.22 € HT représente une incidence financière de 13.39 % du montant du marché. Le nouveau

montant du marché s'élève à 7 579 690.13 €H.T. Les autres clauses du marché demeurent inchangées. La Commission d'appels d'offres en sa séance du 12 mai 2015 a rendu un avis favorable en vue de la conclusion de l'avenant n°1 avec le groupement d'entreprises solidaires RAZEL-BEC / RAFFALLI / TERRACO.

L'Etat a été sollicité pour la prise en charge au titre du POFEDER à hauteur de 80% du montant HT de cet avenant.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 relatif au marché n°14/022 Travaux pour le réaménagement des exutoires pluviaux des Cannes et des Salines (Lot 1 : Réaménagement de 3 exutoires) pour un montant de 895 180.22 € HT.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur Antoine PAOLINI, Conseiller municipal délégué
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le Code du travail ;
Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 notamment l'article 20 du Code des marchés publics ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 1^{er} juin 2015 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission d'appels d'offres de la Ville en sa séance du 12 mai 2015 en vue de la conclusion de l'avenant n°1 au marché avec le groupement d'entreprises solidaires RAZEL-BEC / RAFFALLI / TERRACO ;

DECIDE D'AUTORISER EXPRESSEMENT LE MAIRE A l'unanimité des ses membres présents ou représentés

à signer et à exécuter l'avenant n°1 relatif au marché n°14/022 Travaux pour le réaménagement des exutoires pluviaux des Cannes et des Salines (Lot 1 : Réaménagement de 3 exutoires) pour un montant de 895 180.22 € HT.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150601-2015_158-DE

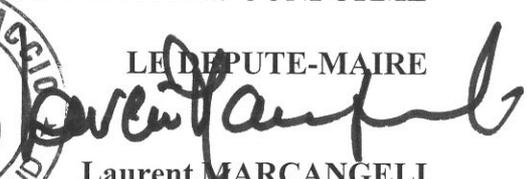
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2015

Publication : 04/06/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

